



Guid'Asso

Loire-Atlantique

L'information et l'accompagnement des bénévoles associatifs en Loire-Atlantique

État des lieux

- 15 décembre 2022 -



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de la Loire-Atlantique

Service départemental à la jeunesse, à
l'engagement et aux sports



LA DÉMARCHE GUID'ASSO

Fruit d'un travail de co-construction entre les services de l'État et Le Mouvement Associatif, le réseau Guid'Asso portera un nouveau service d'information et d'accompagnement des associations.

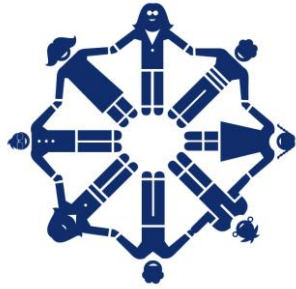
Il s'appuiera sur un réseau d'acteurs labellisés, constitué de collectivités, organismes porteurs d'une mission de service public, réseaux associatifs, associations...

➤ Objectifs de la démarche Guid'Asso

- **Améliorer l'appui aux associations** : meilleure lisibilité et visibilité, accès gratuit et de proximité, service de qualité
- **Renforcer les acteurs de l'appui** : interconnaissance, mise en réseau, outillage et formation
- Co-construire une **stratégie territoriale durable** de l'appui aux associations : animation et gouvernance partenariales

➤ Premières étapes de déploiement

- Information des acteurs et constitution d'une cellule d'animation
- Etats des lieux de l'accompagnement, réalisés au plan régional et départemental
- Mise en place d'une instance de gouvernance et de labellisation



Méthode de travail

Étapes	Processus	Période
218 structures contactées	Élaboration d'un fichier contact des acteurs de l'appui aux associations dans le département (actuellement labellisés ou non) + diffusion du questionnaire	mars/mai 2022
Collecte et traitement des données	31 retours de questionnaires (+ 1 structure répondante réorientée au niveau régional)	Juin /juillet 2022
8 Rencontres complémentaires	- Une prospection particulière en direction des zones blanches - Une recherche de contacts dans le domaine environnemental et social	Sept/oct 2022



Résultats de l'enquête

Loire-Atlantique

SOMMAIRE

1. Identité des structures répondantes
2. Typologie des missions d'appui
3. Moyens financiers et perspectives de développement
4. Remontées des besoins des accompagnateurs pour assurer la mission d'appui

1

**Identité des structures
répondantes**

Statut juridique

- **Association loi 1901 (55%)**

- dont 18 % de fédérations
- 53 % sont affiliées à un réseau

- **Structures publiques (42%)**

- **Autre structure de l'ESS (3%)**

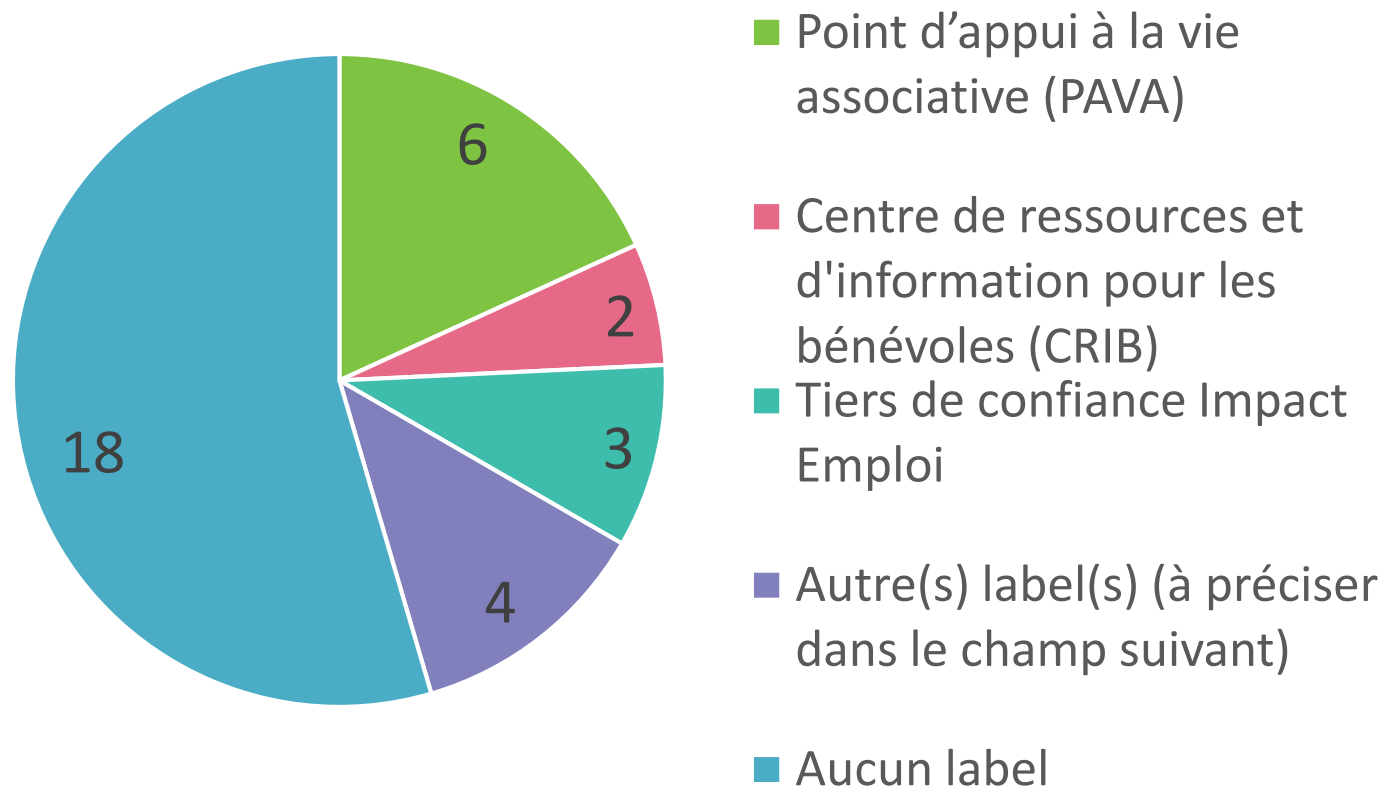
Rq: au niveau régional, 67 % des répondants sont des associations

Label

La majorité des répondants n'est pas labellisée (58%) et ne l'a jamais été.



Répartition par label existant

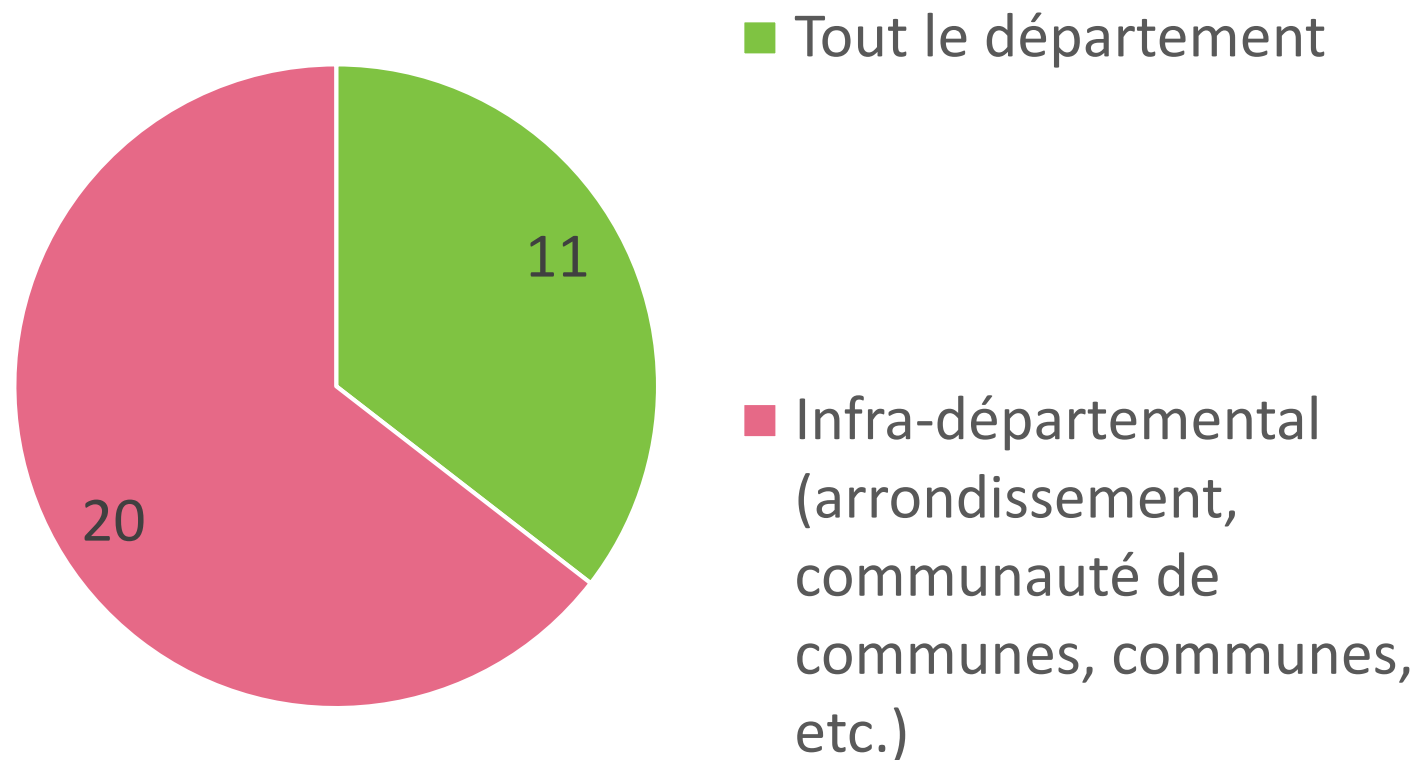


NB : autres labels cités: pana, supporter de la création, Cléa numérique, Pix, RUP...

Territoire d'intervention

- Le territoire d'intervention des structures d'appui répondantes est **majoritairement infra-départemental**.
- **L'intervention départementale** est portée par des structures avec pour type d'appui :
 - 1 orientation (fédération départ.)
 - 3 généralistes
 - 6 spécialistes

Répartition par territoire d'intervention



Localisation des structures

[Lien vers la cartographie des répondants](#)

Constats et perspectives :

-  - **Une faiblesse de la présence des acteurs de l'appui sur le territoire d'Ancenis et du Pays de Retz**

Poursuivre le travail de contacts « orientation » avec 2 grands réseaux : les maisons France service et les centres socio-culturels afin de renforcer le maillage sur les zones rurales.

-  - **Densité sur les zones urbaines des labels « information » et « généraliste »**

Aller vers les structures « maison de quartier » dans les quartiers politique de la Ville pour mailler davantage le niveau orientation

2

Typologie des missions d'appui

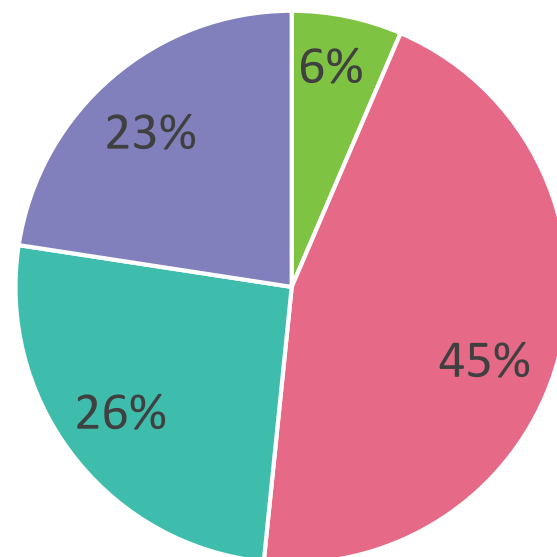
Type de mission d'appui des structures

Niveaux globalement bien équilibrés, sauf pour la mission « Orientation »

Remarque :

Données établies après requalification des structures s'étant positionnées sur plusieurs niveaux

Répartition par type de mission d'appui



- Mission « **Orientation** » : 2 structures
- Mission « **Information** » : 14 structures
- Mission « **Accompagnement généraliste** » : 8 structures
- Mission « **Accompagnement spécialiste** » : 7 structures

Type de publics accueillis par les structures



Affiliation:

- Presque tous les répondants ayant des associations affilié.es acceptent d'accompagner aussi des associations non affiliées.

Les conditions appliquées par les structures pour délivrer un service d'appui :

- 51 % des structures ne s'adressent qu'aux associations de leur territoire
- 35 % n'appliquent aucune condition pour l'accueil des associations

7 structures sur 31 s'adressent plus particulièrement à des associations d'un domaine spécifique :

- Culture
- Sport
- Développement local et économie
- Jeunesse et l'éducation Populaire
- Éducation sociale.

Principales thématiques d'intervention des structures d'appui

Remarque :

Les structures pouvaient choisir plusieurs thématiques d'intervention.

Les 3 thématiques principales :



- Démarches administratives



- Financement - ressources



- Mutualisation entre associations

Comme au niveau régional, les thématiques les moins mentionnées portent sur :

- La gestion des ressources humaines
- L'appui juridique
- L'aide à la médiation

3

**Moyens financiers
et perspectives de
développement**

Moyens humains salariés

- **90 % des répondants recourent à des salariés** pour assurer les missions d'appui.
- **65 % des répondants associatifs ont recours à des bénévoles pour la mission d'appui**, dont 11 % exclusivement.



- **Mission « Accompagnement généraliste »**
nombre d'ETP dédié à la mission, supérieur aux autres niveaux d'appui. 25 % > 5 ETP et 50 % entre 1 et 5 ETP
- **Mission « Accompagnement spécialiste »**
43 % mobilise entre 1 et 2 ETP / 43 %, moins de 1 ETP
- **Mission « Orientation »**
Hétérogénéité sur les temps de travail (ETP) dédiés à la mission (1 commune et 1 association)
- **Mission « Information »**
57 % des structures emploient moins de 1 ETP pour la mission

Un bon maillage avec les acteurs publics



Subventions de l'État – Aides à la mission d'appui à la vie associative (FDVA et Fonjep)

39 % des structures proposant un appui ne se disent **pas concernées par la formation des bénévoles** (6 communes sur 12 répondants)

Remarque :

- 57% des structures bénéficiant du FDVA1et/ou2 sont **déjà labellisées**

Sur les 17 associations ayant répondu

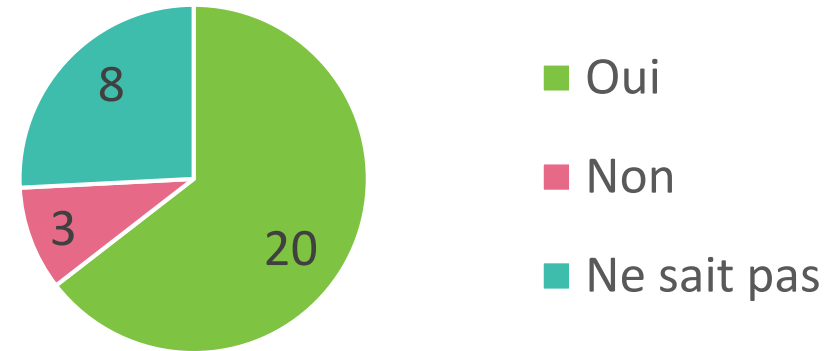


- **7 structures associatives indiquent avoir reçu une subvention dans le cadre du FDVA1** pour la formation des bénévoles
- **5 structures associatives** indiquent avoir reçu une **subvention dans le cadre du FDVA2** pour « l'aide au fonctionnement » ou à de « nouveaux projets pour un projet dédié à l'appui à la vie associative »
- **3 structures associatives** bénéficient d'un soutien par des subventions FONJEP pour assurer la mission d'accompagnement (parmi elles, 2 se positionnent sur l'accompagnement généraliste).

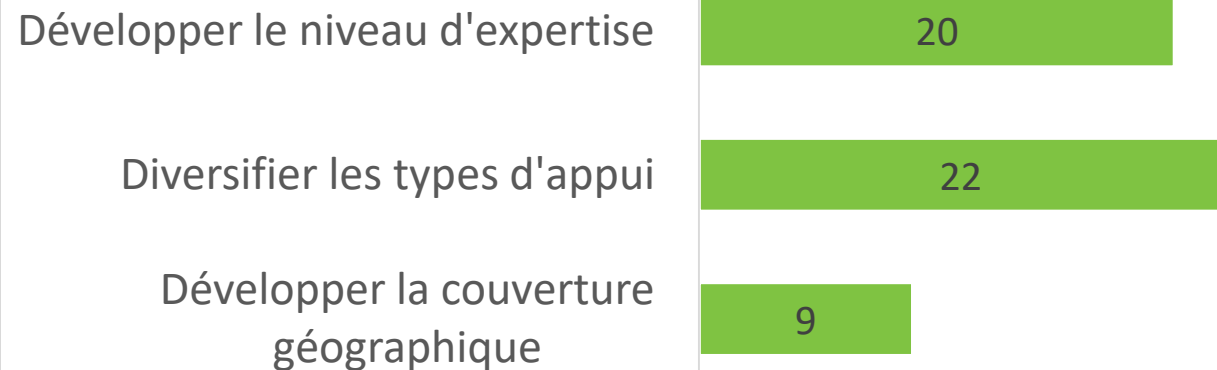
Perspectives de développement

- Les structures d'appui ne sachant pas si la mission d'appui se développera d'ici 3 ans sont à **63% des communes.**
- Pour les structures répondantes **qui n'envisagent pas de développer la mission d'appui :**
 - 1 structure souhaite pouvoir la consolider
 - 1 la diminuer
 - 1 ne sait pas.

NB de structures envisageant de développer la mission d'appui dans les 3 ans



Perspectives des structures qui envisagent de développer la mission d'appui



4

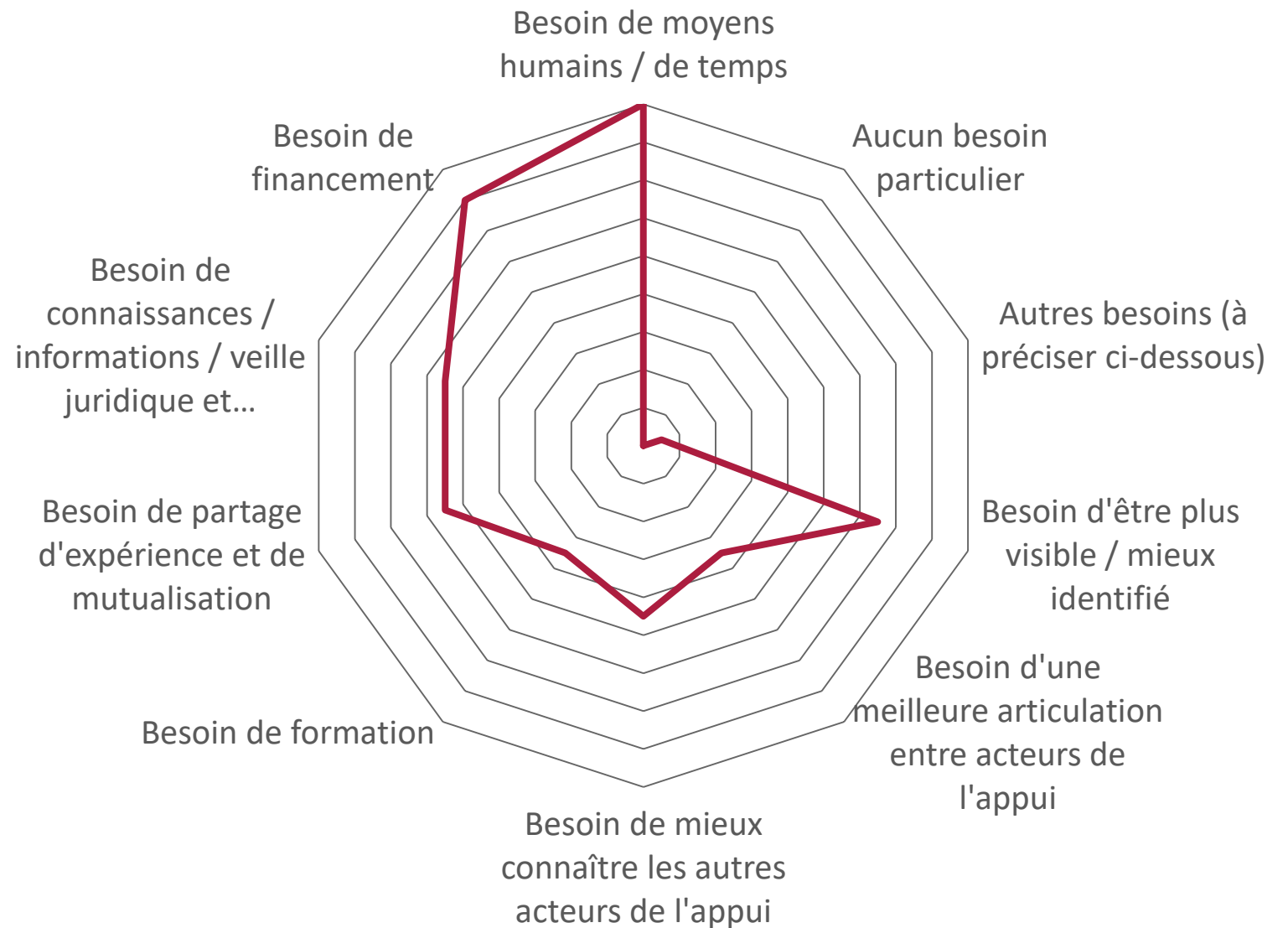
**Remontées des besoins des
accompagnateurs à la vie
associative**

Besoins des structures pour assurer la mission d'appui

Comme au niveau régional, les 3 premiers besoins sont :

- 1) Moyens humains / temps
- 2) Financement
- 3) Être plus visible / mieux identifié

Besoins exprimés pour assurer la mission d'appui



Besoins en formation des acteurs de l'appui

Parmi les besoins de formation exprimés : 9 structures ont fait part de leurs besoins, tous différents !

Remarque: autres points mentionnés

- Formation aux premiers secours
- Fonctionnement d'un CRM (*Gestion de la relation clients : ensemble des outils et techniques destinés à tenir compte des souhaits et des attentes des clients et des prospects*)
- En cours de définition des besoins

- **Formations sur le fonctionnement associatif**
 - Les bases du fonctionnement associatif et le cadre juridique
 - Les étapes de la mutualisation entre associations
 - Une culture commune aux associations et collectivités
 - La connaissance d'autres formes juridiques (SCOP, SCIC...)
- **Formations sur des thématiques spécifiques**
 - Formation aux modèles socio-économiques (MSE)
 - Les démarches et les responsabilités des associations primo-employeuses
 - Les aides à l'emploi
 - La responsabilité des dirigeant.es associatifs
 - La pédagogie de l'accompagnement
 - La gestion des conflits

Retours des acteurs de l'appui pour améliorer la vie du réseau

Sur 7 réponses, les acteurs proposent d'améliorer la vie du réseau par :



- L'interconnaissance
- La proximité et lisibilité auprès des acteurs locaux (partenaires et tissu associatif)
- Une cartographie précise
- Des rencontres régulières à l'échelle de la région pour favoriser l'interconnaissance et le partage d'expériences.